



Fraternelle Sportive
Val d'Europe Esbly Coupvray
section Volley-ball

COMPTE-RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 18 octobre 2007

Etaient présents : Michael, Jean-Pierre, Kévin, Cécile, Christian, Caroline, Clément, Frédéric, Gaëtan (secrétaire salarié).

Absent excusé : Emilie

Approbation du compte- rendu du 25.06.2007

Après un bref rappel, le compte rendu précédent a été relu, accepté et signé par tous les membres. L'accent a été mis sur le fonctionnement autonome des diverses commissions mises en place (loisirs, communication, évènement, beach...).

Bilan Rentrée sportive 2007-2008

Les inscriptions se déroulent correctement (90 inscriptions déjà effectuées), on peut relever une meilleure organisation et un traitement plus rapide.

Les équipes jeunes engagées sont :

- 2 équipes poussins (effectif de 12 mais majorité trop jeune pour la compétition)
- 2 équipes Benjamins (une équipe garçons et une équipe mixte)
- 1 équipe minime Garçons
- 1 équipe Juniors Filles (qualifié en championnat régional)

Nous notons des vides dans certaines catégories (minimes filles, cadets et cadettes). **Un travail de sensibilisation devra être effectué en particulier pour ces catégories.** Car plusieurs de nos licenciés ne jouent pas dans leur catégorie d'âge. Nous remarquons : 2 cadets garçons évoluant avec l'équipe sénior 2 masculine, 2 minimes filles évoluant avec les minimes garçons, quelques cadettes évoluant avec les juniors filles.



Embauche de Gaetan : délégation de pouvoirs

L'ensemble des membres présents s'est mis d'accord sur la nature des interventions de Gaëtan, salarié CAE depuis le 1^{er} octobre 2007 pour 6 mois renouvelables. Il n'a pas de pouvoir décisionnel, son travail consiste à relayer et mettre en œuvre les axes de développement définis par le Conseil d'Administration, favoriser et participer aux actions des commissions sous l'égide de leurs présidents.

Il devra par ailleurs être force de proposition quant aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs de développement adoptés, et mener une réflexion plus large sur les possibilités d'évolution du club et les actions éventuellement adaptées.

Par décision unanime des membres présents, **délégation de pouvoirs est conférée à Gaëtan FETTER en vue de l'accomplissement des tâches administratives de secrétariat et de développement lui incombant**, jusqu'au 30 septembre 2008, ou antérieurement en cas de révocation par le Conseil d'Administration.

Il est ici expressément précisé qu'en aucun cas le salarié n'a vocation à engager les finances du club, s'interdisant de fait toute immiscion dans la gestion de trésorerie ou les demandes de subvention ; il n'a par ailleurs pas de droit de vote lors de la tenue des Conseils d'Administration.

Les attentes du CA vis à vis du salarié

Les tâches prioritaires incombant au salarié et votées par le conseil sont les suivantes :

- Intervenir rapidement dans les écoles primaires puis par la suite dans les collèges (secteurs et catégories prioritaires de développement).
- Rendre populaire le club par diverses actions de communication (affichage, promotion, tournois, partenaires...).
- Prendre contact avec les journaux locaux et avec les mairies voisines dans le but d'accroître l'implantation du club sur le Val d'Europe et, le cas échéant sur la ville de Meaux.
- Travailler en autonomie et/ou avec les commissions concernées.
- Rechercher des nouveaux partenaires privés.

Manifestations à venir et à planifier

- **Tournoi interne de la Galette** : après réflexion, la date du tournoi a été modifiée. Le tournoi se déroulera le samedi 6 janvier, débutera en début d'après midi et terminera par le match des séniors masculins, qui, à défaut de jouer et se chargeront de l'animation.
- **Assemblée Générale et Tournoi interne Beach** : Cet évènement se tiendra le 7 juin 2008, comme à son habitude, précédé de son tournoi interne sur gazon et se terminera à la salle polyvalente d'Esblly par la soirée du club.



- **Tournoi Open (externe)** : La date du tournoi a été fixée : dimanche 22 juin 2008. Gaetan doit se lancer dès maintenant dans les demandes de réservations des futurs gymnases de replis (Coupvray, Magny, Serris, Esbly et Quincy) et du terrain de foot de Coupvray pour assurer le déroulement de l'évènement. De plus, il doit prévenir la FFVB et demander son autorisation.
- **Tournoi Open Beach** : Le conseil s'est mis d'accord sur la nature du tournoi. Il s'agira d'un tournoi de Beach Volley, catégorie sénior. Pour que cet évènement voie le jour pendant cette année sportive, une ébauche de dossier doit être construite avant le mois de décembre.

Partenariats, subventions

Clément informe que :

- Les indemnités de formation d'Adrien Taghin avoisineront les 2800€,
- Le SAN prendra en charge les 4 heures d'entraînement hebdomadaires de Dimitri Capitaine (Juniors Filles),
- L'ANPE a accepté une prise en charge du salarié CAE à hauteur de 90%,
- La Mairie de Coupvray devrait acheter une presse inclinée (2500 / 3000 €) suite à nos démarches, livrable en 2008,
- Le SAN cherche un partenaire privé pour le club auprès de la Cégécé,
- Clément et Caroline se chargent actuellement du renouvellement du protocole de partenariat établi avec la Société Générale (500€).

Christian informe que :

- Abita (nouveau partenaire) nous a versé 1200€ permettant l'achat des tenues de matchs des SM1, des SF1 et des Minimes Garçons.
- Musart : l'agence immobilière d'Esbly nous soutient à hauteur de 300€

Pour rappel, la SARL Hénin Cuisines Industrielles a émis un accord de principe auprès d'Emilie pour la reconduction de son mécénat : à approfondir.

Par le Conseil d'Administration,

Le Président
Clément VILEYN

Le Vice-président
Christian TINLOT



Association loi 1901 - Siren 441 035 037
Agrément Ministériel ASC n° AS 77 89 0362 .
Siège social : Mairie de Coupvray - 77700 Coupvray

